

N° de la délibération : 7/2025

Objet de la délibération :

Affectation du résultat

L'an deux mille vingt-cinq, le six mars à dix-huit heures, les membres du comité de direction de Creil Sud Oise Tourisme, établissement public à caractère industriel et commercial, se sont réunis au siège de l'Agglomération Creil Sud Oise, dûment convoqués le vingt et un février deux mille vingt-cinq.

Collège des élus	Titulaires présents	Suppléants présents
Président		
Cramoisy :		Loïc LE BARS
Creil :		Fabienne LAMBRE
Maysel :		
Montataire :		
Nogent-sur-Oise :		
Rousseloy :		
Saint-Leu-d'Esserent :		
Saint-Maximin :		Serge MACUDZINSKI (invité)
Saint-Vaast-lès-Mello :	Nathalie VARLET	
Thiverny :	Michel BLARY	
Villers-Saint-Paul :	Florence BOQUET	

Collège des socio-professionnels	Titulaires présents	Suppléants présents
Organismes intéressés au tourisme :		
Métiers de la culture :	Marion KALT	
Promotion de la Pierre :	Frédéric MUTILLOD	Claude BOUFFLET
Equipements de loisirs :	Alexandre CAMUS	Bernard BEAUDET
Associations intéressées au Tourisme :	Thierry ROCH Daniel LECLERC	
Hôtellerie :		
Gîtes ou chambres d'hôtes :	Patrick MANCHERON	
Hôtellerie de plein air :		
Restauration :		
Etablissement hors ACSO :		

**Formant la majorité des membres en exercice.**

Marion KALT est secrétaire de séance.

NOMBRE DE MEMBRES				
Nombre de membres en exercice	Votants	Suffrages exprimés		
		Pour	Contre	Abstentions
23	13	13	0	0

Vu Les règles de l'affectation des résultats sont énoncées dans l'article R2311-11 et suivants du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°5/2025 de Creil Sud Oise Compte Administratif délibérée le 6 mars 2025,

Il est exposé aux membres du CODIR les résultats suivants :

#### SECTION FONCTIONNEMENT

Recettes	1 063 162,91 €
Dépenses	- 1 015 415,26 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	47 747,65 €
Résultat antérieur reporté	40 750,85 €
<b>Résultat de fonctionnement</b>	<b>88 498,50 €</b>

#### SECTION INVESTISSEMENT

Recettes	67 448,02 €
Dépenses	- 15 157,85 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	52 290,17 €
Reste à réaliser	
Résultat antérieur reporté	- 29 840,66 €
<b>Résultat d'investissement</b>	<b>22 449,51 €</b>

L'exercice 2024 de l'EPIC se solde par un résultat global à la clôture (addition des sections de fonctionnement et d'investissement) **110 948,01 €**.

Le résultat de clôture de la SECTION DE FONCTIONNEMENT réalisé au 31 décembre 2024 est de **88 498,50 €**.

Il est proposé d'affecter le solde, d'un montant de **88 498,50 €**, en section de fonctionnement au chapitre 002 – recettes.

Le résultat de clôture de la SECTION INVESTISSEMENT réalisé au 31 décembre 2024 est de **22 449,51 €**.

Il est proposé d'affecter le solde, d'un montant de **22 449,51 €**, en section de investissement au chapitre 001 – recettes.

Le comité de direction, après en avoir délibéré à l'unanimité (13 voix pour) :

**APPROUVE** l'affectation du résultat de **88 498,50 €** au compte report de fonctionnement (R002) pour le budget primitif 2025

**APPROUVE** l'affectation du résultat de **22 449,51 €** compte report d'investissement (R001) pour le budget primitif 2025

A Creil, le **17 MAR. 2025**

**M. Michel BLARY**



CREIL SUD OISE TOURISME

Office de Tourisme

6 avenue Jules Uhry 60100 Creil

www.creilsudoise-tourisme.fr

bienvenue@creilsudoise-tourisme.fr

03 75 19 01 70

Siret : 834 212 789 00046 | IM060180001 | APE : 7990Z

**Président du Comité de Direction de Creil Sud Oise Tourisme**

Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le



ID : 060-834212789-20250318-DELIB725AFFERES-DE

DELIBERATION n°7/2025 - Affectation du résultat  
EPIC Creil Sud Oise Tourisme



présenté par le Président du Comité de Direction  
A Creil, le 6 mars 2025

Le Président de séance :  
M Blary

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTE :

Pour :

Contre(s) :

Abstention(s) :

Délibéré par le Comité de Direction réuni en session ordinaire

Date de la convocation : vendredi 21 février 2025

Les membres du Comité de Direction :

Jean-Claude VILLEMMAIN	Michel BLARY	Emmanuel PERRIN	Fabienne LAMBRE
Raymond GALLIEGUE	Loïc LE BARS	M LE QUILLEC	Christine Le QUILLIEC
Céline LESCAUX	Brigitte LOBGEOIS	Valérie LEFEVRE	Moktar ALLOUACHE
Didier ROSIER	Jean-Pierre DEVOS	Estelle SUEUR	Frédéric BESSET
Pierre BEGHIN	Serge MACUDZINSKI	Nathalie VARLET	Marine FILIPIDIS
Aurélie LEMAITRE	Florence BOQUET	Françoise VAN OVERBECK	Stéphane ROUZIOU
Pascale POUPINOT	Marion KALT	Joséphine CHECCO	Frédéric MUTILLOD
Claude BOUFFLET	Alexandre CAMUS	Bernard BEAUDET	Thierry ROCH
Pierre MEYSONNIER	Daniel LECLERC	Marie-Astrid BERNET et M.BERNET	Jacques MONFORT
Florence MISK-MOISE	Patrick MANCHERON ou Magali HARING	Sandrine SZYMANSKI	Anne-Sophie BICHUT
François LOMBART			Sabine BONTEMS
Gilles HERGLE			

Certifié exécutoire par le Président du Comité de Direction, compte tenu de la réception en Sous-Préfecture de Senlis et de la publication le

Le Président

Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le



ID : 060-834212789-20250318-DELIB725AFFERES-DE